

Délibération n°2304-18

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10+3 proc

Votants : 13

Étaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Objet : Approbation budget
Commune 2023

Absents excusés : Jean-Marc BLANIC – Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Christian DI MARTINO

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, le budget 2023 de la Commune.

Les montants proposés pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES = 2 127 269.55 €	RECETTES = 1 278 710.00 €
RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE	= 848 559.55 €

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 2 127 269.55 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... = 1 332 486.77 €	RECETTES..... = 1 200 356.15 €
RAR ANNEE 2022 DEPENSES = 62 919.67 €	RECETTES..... = 95 809.45 €
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	= 99 240.84 €

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES RECETTES équilibrée à 1 395 406.44 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- **APPROUVE** le budget de la commune 2023 par **13 voix POUR**.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire

Christian DI MARTINO

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 13/04/2023
Qualité : Maire